

RÉUNION « CADASTRE » du 19 avril 2018 Châteauroux

Présents : 6 départements : l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, la Creuse, l'Indre, l'Indre-et-Loire le Loiret et la BNIC Orléans, soient 14 personnes (dont 13 géomètres).

- ☛ **CREUSE :** 1 PTGC et 1 PELP avec 1 seul A pour 2 géomètres. Le département fonctionne encore sous le mode CDIF. La direction n'a proposé en tant que tel une réorientation de la mission vers la FDL.

Elle a préféré attendre la confection du PACD ; en attendant, elle ne donne pas d'instructions précises. La fiscalité reste globalement tenue par les géomètres qui ont continué la mission en la taisant sur le plan statistique, à l'instar de beaucoup de départements en France.

La direction les encourage fortement maintenant à déclarer ce qu'ils font réellement en la matière ; c'est un soulagement!

Malgré tout, le département est en difficulté : les structures sont petites et les agents peu nombreux ; l'édifice DDFIP est assez fragile malgré tout et il n'y a pde grands projets en cours qui pourraient menacer l'équilibre global.

- ☛ **EURE -ET-LOIR :** le mode organisationnel retenu est le SDIF ; CDI/CDIF a fait des ravages à Dreux (site pilote dès 2008), et le départ d'un nombre de référents cadastre important a quelque peu forcé le choix de cette structure.

La fiscalité s'est toujours poursuivie, mais sans apparaître statistiquement dans sa totalité ; des jours apparaissaient lors des CCID bien que réduites à la portion congrue, sur des contentieux complexes. La révision des locaux P a un peu plus libéré les collègues qui ont depuis régulièrement alimenté leur état mensuel du temps réel passé sur la FDL.

La direction a réuni les géos du département pour résumer la journée du 14/02 à Bercy ; au final, il ressort que la mise à jour du plan se poursuit, mais avec une attention particulière à l'aspect fiscal (fiabilisation de Lascot, suivi des DAT, impositions d'office,etc). Cette attention devra se matérialiser dans les statistiques.

Il n'y a pas lieu de tout bouleverser ; la direction semble faire confiance au service pour qu'il mène de front le tout, et compte sur l'implication de chacun.

- ☛ **INDRE :** 1PTGC et 1 PELP avec 1 seul A. 4 géomètres.

L'encadrement est confié à un seul cadre A, qui a dû abandonner les DA aux géomètres. La travail quotidien repose sur de la conservation cadastrale classique, avec la possibilité, depuis 3 ans, d'engager des remaniements. 1 réunion avec la Direction a eu lieu en mars : un état des lieux global doit être réalisé ; tout y sera vu.

Le suivi de la FDL dans les SIP reste aléatoire ; ils travaillent surtout pour IR/TH, pas sur la FDL telle que le cadastre la conçoit. Les collègues sont assez excédés de constater que CDI/CDIF a été fait envers et contre tout : première victime : la mission. Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que cela les conduirait dans le mur.

Aujourd'hui, ceux qui leur riaient au nez à l'époque viennent les chercher ; ils n'assument rien...

Il n'est pas prévu d'impliquer les géomètres pour les locaux professionnels.

- ☛ **INDRE-ET-LOIRE :** Mise en place d'1 SDIF au 01.01.2019 avec 1 PTGC – 1 PELP et 1 PELH. 5 géomètres au 01.09.2018.

Après réunion avec la direction, celle-ci ne souhaite pas de changement brusque : la FDL

Montreuil, le 30/05/2018

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

fait déjà partie intégrante de la mission des collègues. Les travaux classiques devront faire ressortir du temps fiscal ; une piste envisagée serait de revoir les locaux en catégorie 7 et 8 en corrélant celles-ci aux revenus des propriétaires.

Deux cabinets d'audit ont fourni des études pour diriger des VSL à effet quasi-nul. (opération VSL sur Tours sur les catégories 7 et 8 : + 22 000 € en base). La prudence reste donc de mise...

Concernant les travaux techniques, comme dans beaucoup de départements, la situation préoccupante des SPF freine le remaniement.

A noter que le département s'est doté d'un PELH, pendant du PELP. CDI/CDIF a été dramatique (sic) pour la mission ; si le SDFIF permet d'en « sortir », subsistent les problèmes de formation, de manque de « sachants », etc.

👉 **LOIR-ET-CHER** : 1 PTGC et 1 PELP avec pour l'instant 1A dans chaque service. 8 géomètres.

La Direction veut engager 1 restructuration et mettre le A du PELP à la tête du PTGC ou du nouveau service. Une réunion est organisée le lundi 23 avril pour certainement nous

Suite à la grand-messe à Bercy le 14 février, le directeur a réuni les services concernés pour annoncer l'abandon de la mise à jour du plan et confier des travaux fiscaux aux géomètres.

A quel rythme, lesquels, on ne sait mais sur les locaux professionnels la direction affirme « qu'il y a des besoins ». On complète avec un peu de CCID ? Les catégories 7 et 8 ? La direction ne sait pas trop quoi faire...

En tout cas, les géomètres ont fait connaître leur position : il n'abandonneront pas la mise à jour ! Ils refusent de participer à toute discussion en lien avec ce sujet, et refusent de saisir les états statistiques. En parallèle, ils se sont adressés aux communes pour leur demander leur soutien.

👉 **LOIRET - ORLEANS** : 1 PTGC et 1 PELP avec 1 A pour chaque service. 5 géomètres, 2 à Montargis, un à Gien.

Les travaux fiscaux ont été assurés jusqu'à maintenant : exhaustivité Lascot, fiabilisation, etc., ainsi que quelques contentieux et évaluations d'office (pas de CCID).

Les géomètres sont impliqués sur la totalité de la chaîne de traitement des DA, et le département n'a jamais eu d'exigence quantitative dans ce domaine, contrairement à d'autres.

20% du temps est déclaré en fiscal.

Lors d'une réunion avec la Direction, il a été annoncé 7000 locaux professionnels vacants ; un certain nombre va revenir aux géomètres pour contrôle sur place.

Sur 2 communes, suite à VSL, les CCID seront à tenir par les géomètres, qui interviendront en cas de besoin pour « éclairer » le bureau.

En fait, la FDL a toujours fait partie intégrante des travaux des géomètres avec un bon lien avec le bureau (la proximité géographique a beaucoup joué sur ce plan). La direction n'a annoncé aucune restriction sur les travaux de mise à jour du plan.

Pour la RPCU, le département fait les travaux de contrôle...

👉 **BNIC** : 8 géomètres, 2 assistants, 3 collègues administratifs.

Après avoir apuré les chantiers de l'ex-BRF, les chantiers s'éloignent (Sarthe, Loir-et-Cher) ; un collègue fait de la montée à charge dans l'Aube.

Concernant la RPCU, la BNIC a travaillé avec le CDIF d'Orléans à l'analyse des erreurs sur les bases PCI-Vecteur : plus de 80 % affectent les subdivisions fiscales. Tous les DMPC ont été validés de force avant la bascule.

En synthèse, après les nombreuses réunions régionales tenues par la CGT, on constate que la mise en place et le rythme du projet varient suivant la quantité de travaux fiscaux réalisés jusqu'alors par les géomètres. Certains départements sont à 0% de fiscal ; d'autres ont mieux appréhendé l'ensemble de la mission, ce qui leur permet de regarder sans inquiétude cette « réorientation » qui n'en est en fait pas une pour eux.

Des lettres aux maires ont été envoyées dans certains départements, dans d'autres des états sont bloqués. Pour toute action, il est rappelé qu'il est important de sigler syndicalement ses envois (« gmail.cgt » par exemple) notamment en cas d'adresse à la presse ou aux élus.

Maintenant, l'arme à employer, c'est le blocage des travaux liés à la RPCU. Les collègues sont les premiers à se désoler de devoir en arriver là : la RPCU est le cadastre de demain ! On repart pour 100 ans ! Il faut aussi valoriser cet outil qui s'appréhende entre progrès et danger...

L'attitude de l'IGN est perçue comme une agression, certes, mais on savait depuis la mission Lengagne que ce sujet trottait dans la tête des décideurs politiques ! Cependant, la DGFIP et sa convention RPCU est allée se jeter (volontairement ?...) dans la gueule du loup qui arrose en retour d'anciens hauts-fonctionnaires de la DGFIP... Tout le monde devrait être content non ?

La CGT a confectionné un dossier de presse et est déjà en contact avec des journalistes et des députés.

Avec les annonces imminentes de CAP 2022 qui vont indiquer les missions à abandonner et à privatiser, le Service du Cadastre est en grand danger.